

L'individu, le collectif, au cœur des nouvelles solidarités

Nos systèmes de sécurité sociale ainsi que les régimes de protection sociale complémentaire se sont construits dans l'émergence de solidarités professionnelles, parfois aussi locales, ou plus tard sous un mode universel. Aujourd'hui, ces modèles historiques, bismarckiens et beveridgiens, se côtoient et se croisent dans la protection sociale de chaque Etat membre. Le socle de ces systèmes repose sur une solidarité collective couvrant pour tout ou partie les risques liés pour l'essentiel à la perte de revenus ou à la santé, destinée à tous ou à une partie des populations.

Les crises récentes et actuelles ont permis, s'il en était nécessaire, d'apprécier la capacité des instruments collectifs que sont la sécurité sociale et les organismes complémentaires de la protection sociale solidaire, à en endiguer les effets sociaux mais aussi économiques.

Toutefois, dans un contexte économique instable et lourd en incertitudes, dans une période de réduction des dépenses publiques en but aux déficits budgétaires, la vague de plan d'austérité vise paradoxalement les régimes sociaux.

De plus, et alors que la maîtrise des dépenses impose à l'individu une plus grande contribution individuelle ou à reste à charge plus conséquent, le vieillissement démographique et l'évolution de nouveaux modes de vie (la dépendance, entre autres) nécessitent des réponses à ces nouveaux risques, qui devraient être supportés par la responsabilité collective.

La protection sociale solidaire doit donc mieux faire correspondre les prestations et services aux besoins individuels. Ce constat de l'AISS (Association Internationale de la Sécurité Sociale), les organismes solidaires doivent en tenir compte car la tentation de marchandisation, sous couvert d'une plus grande individualisation avec un bouquet de produits «à la carte», peuvent accroître encore inégalités et exclusions.

Lors de cette XXXVII^{ème} Rencontre, quatre sessions de travail permettront ainsi d'aborder différents questionnements liés à cette thématique :

1. Les métamorphoses du sentiment d'appartenance à un groupe, un collectif.
2. La solidarité : une méthode, une valeur devenue le fondement de la protection sociale collective et individuelle.
3. Quelle reconnaissance de la personne pour assurer la pérennité de la protection sociale solidaire ?
4. La personne, l'intérêt général : quelles prises en compte par les organismes mutualistes, paritaires, coopératifs ?

La première session appelle à s'intéresser aux évolutions de notre société et de nos modes de travail au regard du collectif. Existe-t-il encore un sentiment d'appartenance à un groupe, à une profession, un lien qui pousse toujours à créer et/ou adhérer à une solidarité professionnelle ou géographique ?

La deuxième session permettra ensuite de développer le concept de solidarité, valeur centrale de la protection sociale, mais qui est surtout et avant tout une méthode qui conditionne une forme d'organisation, voire d'obligation. La solidarité appelle en effet à des systèmes qui allient collectif et individuel. Mais y a-t-il opposition ou complémentarité entre ces deux approches ?

La **troisième session** cherche à questionner sur les adaptations possibles et nécessaires de la protection sociale, de base comme complémentaire, afin que perdure la solidarité de ces systèmes. Qu'entreprendre pour la protection sociale dans sa globalité, dans la santé, dans la retraite en tenant compte davantage de la personne ?

Enfin la **quatrième session** a pour but de s'interroger sur la manière dont les organismes paritaires, mutualistes et les coopératives peuvent travailler ensemble afin de pérenniser au mieux cette solidarité, offrir des services au plus près de chaque personne tout en garantissant l'intérêt de tous.

XXXVII^e Rencontre Ipse à Varsovie - Lundi 4 et mardi 5 Juillet 2011



L'individu, le collectif, au cœur des nouvelles solidarités

Lundi 4 Juillet 2011

8h30 : Accueil des participants, inscriptions

9h00 : Allocutions de Bienvenue

- **Maciej Duszczuk**, *Membre de l'équipe de conseil stratégique du premier ministre et directeur adjoint de l'Institut de politique sociale, Université de Varsovie - Pologne*
- **Zbigniew Derdzuk***, *président de l'institution d'assurances sociales polonaise ZUS - Pologne*
- **Eric Rambaud**, *Secrétaire général de l'Ipse - UE*

Le sujet et les enjeux de la XXXVII^e Rencontre Ipse

Solidarité originelle, solidarité collective : du groupe à l'universel

- **Dominique Boucher**, *Délégué général de l'Ipse*

L'économie et la satisfaction des besoins sociaux de tout à chacun

- **François Charpentier**, *Journaliste à l'AEF - France*

10h15 : Pause

Modérateur : **Claude Sardais**, *ancien président de France-Pologne pour l'Europe*

10h30 : PREMIERE SESSION : Les métamorphoses du sentiment d'appartenance à un groupe, un collectif

- **Alain Mergier**, *Sociologue et Directeur de l'Institut WEI - France*
- **Denis Stokkink**, *Président du think tank Pour la solidarité - Belgique*

12h00 : Débats

12h45 : Déjeuner

14h30 : DEUXIEME SESSION : La solidarité : une méthode, une valeur devenue le fondement de la protection sociale collective et individuelle

- **Jozef Niemiec**, *Secrétaire général adjoint de la Confédération européenne des syndicats (CES)*
- **Chantal Euzéby**, *Professeur émérite à l'Université Pierre Mendès France, Grenoble - France*

16h00 : Débats

16h30 : Le renouveau de la solidarité en Pologne ?

- **Marcin Zieleniecki**, *Consultant, Commission nationale NSZZ « Solidarnosc » - Pologne*

17h00 : Fin de la première journée

XXXVII^e Rencontre Ipse à Varsovie - Lundi 4 et mardi 5 Juillet 2011



L'individu, le collectif, au cœur des nouvelles solidarités

Mardi 5 Juillet 2011

8h30 : TROISIEME SESSION : Reconnaissance de la personne et la pérennité de la protection sociale solidaire

Modérateur : **Jean-Yves Leconte**, *Vice-président de l'Assemblée des Français de l'étranger*

- **Heinz Stapf Finé**, *Professeur en Politiques sociales, Alice Salomon Hochschule Berlin - Allemagne*
- **Elaine Fultz**, *JMF Research Associates, ancienne directrice du bureau subrégional de l'AISS pour l'Europe de l'Est*
- **Yannick Lucas**, *Directeur général de la Mutualité française Indre-Touraine - France*

9h45 : Débats

10h15 : Pause

10h20 : QUATRIEME SESSION : La personne, l'intérêt général : quelles prises en compte dans les activités des organismes mutualistes, paritaires et coopératifs ?

Modérateur : **Otto Kaufmann**, *chercheur à l'Institut Max Planck, Munich - Allemagne*

- **Laurence Lautrette**, *Avocat à Laurence Lautrette & Associés - France*
- **Catherine Hock**, *Secrétaire générale adjointe de l'Association des assureurs mutuels et coopératifs en Europe (AMICE) - UE*
- **Serge Bizouerne**, *Président de DomPlus - France*

11h45 : Débats

12h15 : Conclusions

- **Jean-Louis Bancel**, *Président du Crédit Coopératif - France*

12h30 : Fin de la XXXVII^e Rencontre Ipse

La conférence est traduite simultanément en français, polonais et en anglais

* : *sous réserve*

